



Aussac-Vadalle le 8 avril 2020

Monsieur François Bonneau
Président du Conseil Départemental de la Charente
Hôtel du département
31, Boulevard Emile Roux CS 60000
16917 Angoulême cedex 9

Objet : Désenclavement de la Commune

Monsieur le Président,

J'appelle votre attention sur les difficultés qu'éprouvent les habitants d'Aussac-Vadalle en raison de l'enclavement que subit notre commune.

En effet depuis une trentaine d'année, la commune n'est plus desservie par la ligne de transport régulière n°23 dont le trajet a été modifié. Par la suite l'arrêt qui subsistait en bordure de la RN10, au droit du restaurant « La Belle Cantinière » a été supprimé pour des raisons de sécurité. Un arrêt de remplacement a été implanté en limite de la commune à près de 2 Km du village de Vadalle et bien plus loin du village de Ravaud, ce qui le rend inutilisable.

Les élèves qui se rendent au lycée à Angoulême et ceux qui vont dans des structures spécifiques sont pénalisés. Ils doivent à 06h30 le matin utiliser un vélo, aller à pied ou faire du stop pour rejoindre l'arrêt de Tourriers plus sécurisé au centre bourg et la même chose chaque soir pour rentrer chez eux. Les parents travaillent sur les bassins Angoulême ou de Ruffec avec des horaires incompatibles de ceux du bus régulier et ne peuvent pas accompagner leurs enfants.

De nombreux adultes sont dans le même besoin chaque jour, car ils sont sans solution individuelle de mobilité. Nous avons envisagé de créer un parking de covoiturage sur la commune et de mettre en relation ces personnes pour faciliter le déploiement d'une solution de partage.

Il serait opportun de revoir le trajet de la ligne n°23, qui autrefois en venant de Mansle passait par les villages de Ravaud et de Vadalle avant de rejoindre Tourriers. Le nouvel aménagement de la RD 40 au départ de Mansle facilite ce parcours qui donnerait une nouvelle dynamique à nos villages.

Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Région qui en charge la responsabilité du transport, mais je sollicite de votre haute bienveillance une attention particulière pour ce besoin et votre conseil pour déployer la solution pertinente de transport évoquée.

Je sais la période peu propice à l'étude de ce projet et que la priorité est à la lutte contre le covid-19. J'en suis convaincu, mais avec le retour à la normale nous allons devoir à nouveau en septembre faire face à ces difficultés.

Je vous remercie, ainsi que vos services, pour votre engagement dans le combat conduit contre la pandémie que connaît notre pays.

Je suis à votre disposition, Monsieur le Président, pour vous apporter toutes les précisions que vous souhaiterez et je vous adresse, mes respectueuses salutations et mon fidèle soutien.

Gérard LIOT
Maire d'Aussac-Vadalle

MAIRIE d'AUSSAC-VADALLE

16560 Aussac-Vadalle Tel : 05 45 20 61 60 Télécopie:09 72 31 00 94 Courriel : mairie@aussac.vadalle.fr
Internet : <http://www.aussac-vadalle.fr>